

mère-patrie et de la province, telle sera ma loyauté. Cela vous paraîtra sans doute étrange ; mais qu'elle sera votre surprise en apprenant qu'en cela je suis soutenue par Mr. Roebuc ! Car n'a-t-il pas déclaré, au grand déplaisir des ex-nigricans d'admission peu regrettées, que "LE CANADA EN DEVENANT ANGLAIS, CESSERAIT D'APPARTENIR A LA GRANDE BRETAGNE."

Telle sera la dent [d'une abeille !] que j'aurai contre cet Hydre, qui, si on lui laisse augmenter le nombre terrifiant de ses têtes, sera le fléau de notre patrie qui commence à reverdir sous les rayons du soleil de justice qui éclaire ceux qui nous gouvernent.

Voilà l'exposé de mes principes, et si l'on m'accuse d'y manquer, ce ne sera que parce qu'involontairement, je pourrais aider à l'annexion par les *pointes* que, de tems à autre, je pousserai à nos confrères importés."

Et enfin, de vous offrir en guise de miel, les fleurs cueillies dans le jardin littéraire, et de vous intéresser par un résumé de nouvelles locales et étrangères, ne sera pas le moindre des soins de

Voire humble et

Obedissant servante,

L'ABELLE CANADIENNE.

P. S. Il est à peine nécessaire de vous dire que je serai *PIQUANTE*.

* ERRATUM. Au lieu de "confrères importés," lisez "confrères importés."

« 4 »

!!!! UN FRACAS POUR UN POINT !!!!!

"Pour un point Martin perdit son âne," et pour un point d'exclamation (ce qui est pis) il y a quelques tems *la Minerve* fit perdre au gouvernement un.....! oui, car le brave Lieutenant Colonel et ex-président de la Cour de Session, en a été piqué à un tel *point*, qu'il ne veut plus remplir cette fonction. Voyez donc tout le dommage qu'un petit point, peut faire au sujet d'un bien énorme objet ! Cependant l'affaire ne se termina pas ici : le plus drôle en était encore à venir. Le *Times*, qui, nous ne savons par quelle manie, s'est déclaré le champion de l'ex-président, est venu de l'avant et a publié que son *protégé* n'aurait pas dû être insulté puisqu'il n'était pas rémunéré pour ses services ; ce qui lui a *pointé* que si le pérorant Lt. Col. d'une manière qui n'existe pas, eût eu le gousset garni de quelques tois, il aurait été invulnérable aux *pointes* diaboliques contre lui ! Vraiment, voilà un bouc ter d'une nouvelle nature, mais que nous espérons ne voir jamais jeté sur un tel individu.

D'ailleurs, nous nous flattons que l'on ne tarde pas à mettre une commission sur pied (le va-t'en vers Lt. Col. en tête !), pour déterminer si le point d'exclamation a quelque chose d'offenseux chez lui ;

et si jugement est porté contre ce membre suspect de la ponctuation, nous crierons avec Jean Koubif ; "Put him out !" ! ! ! !

LES PHILIPPINES.

N'allez pas croire que nous sommes sur le point de vous entretenir d'une histoire des Isles qui portent le nom en tête de cet article ; bien loin de là, notre sujet est ce jeu innocent et amusant qui met tant de bonnes demoiselles et d'amoureux amants à la torture. Nous le connaissons par expérience. Notre galanterie ordinaire nous a trop souvent porté à portage des Philippines avec les petites semi-divinités du genre humain, avant que nous n'osions crier le mot terrible, de peur de les déappointer ; car sachez que les demoiselles mettent le gain du gage en cette occasion au nombre de leurs privilèges ; et en vérité, il importe peu qu'elles soient les perdantes ; car elles savent si bien présenter un joli bas bleu de forme si minutieuse, ou un petit trousseau jaune fait au dernier goût. Mais, que voulez-vous ? On est placé sur cette terre de tribulation que pour être le jouet d'une amante adorée, d'une épouse parfaite à nos yeux éblouis, et de tous le monde en général !

Que le passe-tems agréable des Philippines ne disparaisse qu'avec les amants, mais vous qui articulez vos paroles avec difficulté, de grâce, ne faites jamais l'imprudance ou plutôt la folie, d'y prendre part. Comment pouvez vous espérer de triompher lorsqu'on ne saurait remporter la victoire auprès du sexe aimable avec la langue la mieux pendue ?

Prenez, arrogants begues, une leçon de l'anecdote suivante, à laquelle il est possible d'ajouter foi. *Tolle et lege.*

Un jeune fat affligé du plus affreux bégayement, s'avisa d'offrir une des amandes jumelles à une demoiselle en présence de qui son incommodité se montrait plus qu'à l'ordinaire ; tant cette personne faisait d'impression sur lui ! Passons au lendemain matin et trouvons notre héros posté près de la résidence de sa belle antagoniste, à laquelle il brûlait du désir de faire perdre quelque chose ! Depuis son arrivée, il murmurait la contresigne redoutable pour en sauver sa Dulcinée, lorsqu'une des croisées s'ouvrit. Monsieur voulut crier, mais, oh malheur ! le mot lui expira sur les lèvres, il ne fit que "Phi-phi-phi !" Mademoiselle l'aperçut et fut tellement aux éclats, qu'à peine put-elle prononcer "Philippine" ; mot qui frappa notre nouveau Tantale comme un coup de foudre !